

# Malus de Daerden : le crash !

**Le MR dit que la taxe de mise en circulation passera de 61,50 € à 1.061,50 € pour les autos de plus de 20 ans**

**NAMUR** ▽ Qui a raison sur le prix du malus des voitures de plus de 20 ans (3 % du parc automobile) ? Michel Daerden, ministre du Budget,

ou Véronique Bidoul, députée MR ? Selon la députée MR, "il apparaît que ces véhicules sont bel et bien passibles de la taxe de mise en circulation. Cette taxe forfaitaire s'élève à 61,50 € (la taxe de circulation due pour ces véhicules est également forfaitaire et s'élève à 27,43 € + décimes additionnels). Dès lors, tout indique que, contrairement au dire du ministre, ces véhicules seront concernés par l'Éco-Malus. Or, on ne peut supposer que de tels véhicules émettent davantage de CO<sub>2</sub> que les véhicules moins

âgés, la prise en compte de cette problématique par les constructeurs étant assez récente."

Pour l'opposition libérale au Parlement wallon, "le montant de la taxe de mise en circulation pour de tels véhicules pourrait donc atteindre un montant maximal de 1.061,50 €, soit une augmentation possible de pas moins de 1.726 %".

Selon la députée MR, cette augmentation exponentielle "se justifie d'autant moins que ces véhicules sont, dans la quasi-totalité des cas,

des véhicules de collection, détenus et entretenus par des passionnés, qui ne sont pas destinés à un usage régulier sur route."

Véronique Bidoul va déposer un amendement. "C'est un hobby et un patrimoine personnel à préserver."

## Des milliers de voitures concernées par la mesure

Du côté du ministre Daerden, on reconnaît que "les véhicules de plus de 20 ans sont rattachés à un taux d'émission de CO<sub>2</sub> qui ne donne pas lieu à un malus. On n'a pas de base légale, on ne peut donc pas les soumettre à un malus".

Le cabinet rappelle que le texte sera évalué dans un an. "Notre but, c'est que les Wallons roulent dans des véhicules qui polluent moins."

Le débat qui aura lieu aujourd'hui au Parlement wallon ne manquera certainement pas d'intérêt puisque d'aucuns évoquent que cette mesure pourrait toucher 3 % du parc automobile ! À suivre.